

Charte chantier

à faible impact environnemental et nuisances limitées

→ Bilan 2011

Sommaire

→ Introduction	4
→ Déconstruction des pavillons Willerval	6
→ Réalisation de la Cité de Chantier	8
→ Restructuration et mise en conformité de la voirie souterraine	10
→ Réalisation d'une aire de jeux pour enfants de 7 à 12 ans	12
→ Communication avec l'ensemble des parties prenantes	14
→ Synthèse	16

Introduction

Dans le cadre de la démarche Développement Durable mise en place sur l'opération de réaménagement du quartier des Halles, a été élaborée une « Charte chantier à faible impact environnemental et à nuisances limitées », décrivant les mesures à mettre en œuvre par les maîtres d'ouvrage de l'opération pour réaliser un chantier respectueux de l'environnement et du confort du public.

Cette charte est le fruit d'une action partenariale menée par un groupe de travail conduit par la SemPariSeine associant la Ville de Paris, le STIF, la RATP, ainsi que des représentants d'associations de riverains et de commerçants.

Dans ce cadre, les maîtres d'ouvrage ont notamment pris l'engagement de réaliser un bilan annuel mesurant le respect des principaux objectifs définis dans la charte, à savoir :

- Optimiser la gestion de chantier
- Utiliser des matériaux respectueux de l'environnement
- Limiter les pollutions et les nuisances causées aux riverains, commerçants et usagers
- Intégrer la dimension sociétale sur le chantier de réaménagement du quartier des Halles
- Communiquer avec l'ensemble des parties prenantes

L'évaluation de l'atteinte de ces objectifs, et des sous-objectifs associés, a conduit à définir une vingtaine d'indicateurs repris dans les tableaux suivants, avec un système de notation allant de 1 (non traité) à 5 (très performant).

Le présent bilan annuel 2011 porte donc sur les quatre chantiers de l'opération que la SemPariSeine a conduits en 2011 :

- Déconstruction des pavillons Willerval
- Réalisation de la Cité de Chantier
- Restructuration et mise en conformité de la voirie souterraine
- Réalisation d'une aire de jeux pour enfants de 7 à 12 ans

Cette évaluation a été présentée aux membres du comité de suivi du chantier qui l'ont validée (voir Compte-rendu du comité de suivi du 26 mars 2012).

→ Déconstruction des pavillons Willerval

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation	
Objectif 1 Optimiser la gestion de chantiers	1.1 Gérer une Cité de Chantier à haute exigence environnementale	Pour mémoire		
	1.2 Limiter les nuisances causées par l'acheminement et l'évacuation des équipements et matériaux	Les dispositions retenues en liaison avec la préfecture de police pour les itinéraires et horaires de circulation des camions ont permis d'éviter tout accident avec des piétons ou d'autres véhicules et toute formation de file d'attente de camions sur la voirie. Les flux de camions, relativement limités par rapport au trafic, n'ont pas généré de congestion supplémentaire significative. Les voiries n'ont pas subies de salissure ou de dégradation significatives du fait de ces circulations de camions.	5	4,5
	1.3 Maîtriser la gestion des déchets et des effluents	L'entreprise a mis en place un schéma d'organisation et de gestion des déchets décrivant les mesures mises en œuvre, notamment sur le tri sur site des déchets, les méthodes employées pour éviter le mélange des différents déchets sur le chantier, leur orientation vers des centres de recyclage, les modalités retenues pour en assurer le contrôle, le suivi, la traçabilité. La maîtrise d'œuvre a vérifié le respect de ce schéma. Environ 95 % de la masse des déchets, principalement du béton et du métal, ont été recyclés, avec tri à la source	5	
	1.4 Maîtriser les ressources en eaux et les consommations énergétiques	L'entreprise a suivi précisément ses consommations énergétiques liées au chantier et les a minimisé.	4	
	1.5 Prendre en compte la Charte dans le système de gestion de chantier	Implication satisfaisante du référent charte et fourniture régulière des éléments (registres de déchets, etc.) permettant de maîtriser l'impact environnemental des travaux.	4	
Objectif 2 Utiliser des matériaux respectueux de l'environnement	2.1 Prendre en compte l'impact du choix des éco-matériaux sur la gestion de chantier	Les travaux de démolition génèrent naturellement très peu d'acheminement de matériaux destinés à rester sur le site. Une attention a cependant été portée par l'entreprise sur le sujet : utilisation de contreplaqués FSC (écolabel sur la gestion durable des forêts), d'acier recyclé, de papier recyclé, etc.	4	

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation	
Objectif 3 Limiter les pollutions et les nuisances causées aux riverains, commerçants et usagers	3.1	Intégrer la réduction des nuisances dans la mise au point des procédés de construction L'entreprise a fait preuve d'un grand savoir-faire dans les techniques de démolition en milieu urbain dense. Elle a prioritairement utilisé des méthodes douces de démolition du gros œuvre (pince à béton, scies) partout où cela était possible mais a du utilisé le brise-roche hydraulique (BRH) dans de nombreux ouvrages où les outils précités n'étaient pas opérants. La démolition de la recharge en béton placée au dessus du plafond du forum, particulièrement nuisante pour les locaux situées en sous-sol, a été réalisée de 7 heures à 10 heures. Elle a manqué un peu de rigueur dans la planification et la finesse de définition des méthodologies pour le gros œuvre. Les procédés de déconstruction intérieure et de désamiantage ont été très bien maîtrisés, malgré des aléas importants dus à la découverte d'amiante non diagnostiquée.	5	4,3
	3.2	Le bruit et les vibrations Sur l'ensemble de l'année, les nuisances acoustiques et vibratoires ont été très limitées pour un chantier aussi complexe, sauf pendant la 1re quinzaine de septembre pour la démolition des ouvrages très massifs de la porte Lescot.	3	
	3.3	La qualité de l'air et les nuisances olfactives La propagation de poussières a été limitée par un arrosage effectué sur les ateliers de démolition et sur les bennes. Quelques rappels à l'ordre suite à des plaintes de riverains ou des constats de la maîtrise d'œuvre ont été nécessaires sur des oublis d'arrosage pour des ateliers ponctuels.	4	
	3.4	Les nuisances visuelles L'aspect général du chantier est de très grande qualité, grâce aux palissades très bien entretenues et à l'aménagement des portes du forum.	5	
	3.5	L'accessibilité et la visibilité des accès et des circulations du site L'accessibilité du forum a été maintenue en permanence, les fermetures de portes étant restées très ponctuelles et isolées. Un important dispositif de signalétique (totems, adhésifs sur la palissade, etc.) a été mis en place préalablement à la pose des palissades, afin d'assurer une bonne orientation des usagers du site au fur et à mesure de l'évolution des emprises de chantier. Ce dispositif a été amélioré et mis à jour régulièrement en association avec le comité de suivi.	5	
	3.6	Les plages horaires des chantiers Hors cas très rares pour lesquels l'entreprise a été pénalisée, celle-ci a globalement respecté les créneaux horaires définis dans la charte et dans son marché.	4	
Objectif 4 Intégrer la dimension sociétale sur le chantier de réaménagement du quartier des Halles	4.1	Sensibiliser et former à la prévention des accidents sur le chantier Des visites régulières du coordonnateur de sécurité ont donné lieu à des rapports, notifiés aux entreprises, afin d'assurer et d'améliorer en continu la sécurité des ouvriers. Aucun accident grave n'a frappé les ouvriers des entreprises. Un accident de chantier a cependant eu lieu lors de l'installation du portail de la porte Rambuteau qui s'est renversé sur 2 policiers et les a gravement blessés.	3	4,0
	4.2	Favoriser la dimension sociale du chantier de rénovation au cœur de la capitale Le contrôle des clauses d'insertion est assuré par le PLIE Nord-Est. Le nombre d'heures d'insertion réalisées dans le cadre du marché de démolition des pavillons Willerval est d'environ 10500 heures, dépassant de 15% le taux contractuel, et ce avant même la fin des travaux. En outre, l'entreprise a fait un effet particulier pour travailler avec les entreprises d'insertion du centre de Paris.	5	
	4.3	Maintenir les activités en exploitation pendant toute la durée du chantier Les intervenants du projet ont constamment veillé à la continuité de fonctionnement du forum dans des conditions optimales de sécurité et de confort pour les usagers. Quelques sinistres sont cependant à déplorer (perforation plafond H&M, fuites) n'ayant cependant pas entraîné de fermeture de magasins.	4	
Moyenne générale			4,3	

→ Réalisation de la Cité de Chantier

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation	
Objectif 1 Optimiser la gestion de chantiers	1.1 Gérer une Cité de Chantier à haute exigence environnementale	Pour mémoire		
	1.2 Limiter les nuisances causées par l'acheminement et l'évacuation des équipements et matériaux	Les dispositions retenues en liaison avec la préfecture de police pour les itinéraires et horaires de circulation des camions ont permis d'éviter tout accident avec des piétons ou d'autres véhicules et toute formation de file d'attente de camions sur la voirie. Les flux de camions, relativement limités par rapport au trafic, n'ont pas généré de congestion supplémentaire significative. L'aire d'attente déportée du Louvre a été utilisée surtout pour les approvisionnements de bungalows. Les voiries n'ont pas subies de salissure ou de dégradation significatives du fait de ces circulations de camions.	5	4,8
	1.3 Maîtriser la gestion des déchets et des effluents	L'entreprise a mis en place un schéma d'organisation et de gestion des déchets décrivant les mesures mises en œuvre, notamment sur les méthodes employées pour éviter le mélange des différents déchets sur le chantier, leur orientation vers des centres de recyclage, les modalités retenues pour en assurer le contrôle, le suivi, la traçabilité. La maîtrise d'œuvre a vérifié le respect de ce schéma. Le tri a été réalisé en déchetterie compte tenu de la faible diversité des matériaux (gravas de béton et terres végétales essentiellement).	5	
	1.4 Maîtriser les ressources en eaux et les consommations énergétiques	Les 450 bungalows mis en place sur la cité de chantier sont conçus pour une maîtrise optimale des consommations énergétiques : panneaux sandwich isolants, chauffage et climatisation programmables, etc.	5	
	1.5 Prendre en compte la Charte dans le système de gestion de chantier	L'entreprise participe régulièrement aux séances de suivi de l'application de la charte chantier avec le représentant de la SemPariSeine, et fournit régulièrement les justificatifs demandés quant aux matériaux employés et aux types de déchets produits et à leur impact sur l'environnement. L'ensemble des intervenants du chantier sont sensibilisés aux exigences mentionnées dans la charte.	4	
	Objectif 2 Utiliser des matériaux respectueux de l'environnement	2.1 Prendre en compte l'impact du choix des éco-matériaux sur la gestion de chantier	Les travaux ont employé massivement de l'Argex, matériau 100% naturel, inerte et imputrescible, composé de billes d'argiles constituant une couche isolante et drainante entre la dalle et le terrain. Ce produit est reconnu comme étant respectueux de l'environnement. L'entreprise a par ailleurs mis en place un système de réutilisation sur place des déchets de bois produits par le chantier, réduisant ainsi l'acheminement et l'évacuation de matériau.	

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation	
Objectif 3 Limiter les pollutions et les nuisances causées aux riverains, commerçants et usagers	3.1 Intégrer la réduction des nuisances dans la mise au point des procédés de construction	Des horaires spécifiques ont été définis pour les travaux bruyants sur la zone du chantier surplombant les équipements publics du forum, de façon à limiter les nuisances pendant les périodes les plus sensibles (après midi et journées de manifestations particulières), L'entreprise a prioritairement utilisé des méthodes douces de démolition du gros œuvre (pince à béton, scies) partout où cela était possible mais a du utilisé le brise-roche hydraulique (BRH) dans de nombreux ouvrages où les outils précités n'étaient pas opérants. Au 2e trimestre, les méthodologies d'étanchéité ont été finalisées avec retard.	4	4,2
	3.2 Le bruit et les vibrations	Sur l'ensemble de l'année, les nuisances acoustiques et vibratoires ont été très limitées pour un chantier aussi complexe, sauf au 2e et au 3e trimestre pour les établissements publics situés sous les zones de démolition.	3	
	3.3 La qualité de l'air et les nuisances olfactives	La propagation de poussières a été limitée par un arrosage effectué sur les ateliers de démolition et sur les bennes.	4	
	3.4 Les nuisances visuelles	L'aspect général du chantier est de très grande qualité, grâce aux palissades très bien entretenues, à l'esthétique soignée des bungalows et à l'aménagement des portes du forum.	5	
	3.5 L'accessibilité et la lisibilité des accès et des circulations du site	L'accessibilité du forum a été maintenue en permanence, les fermetures de portes étant restées très ponctuelles et isolées. Un important dispositif de signalétique (totems, adhésifs sur la palissade, etc.) a été mis en place préalablement à la pose des palissades, afin d'assurer une bonne orientation des usagers du site au fur et à mesure de l'évolution des emprises de chantier. Ce dispositif a été amélioré et mis à jour régulièrement en association avec le comité de suivi.	5	
	3.6 Les plages horaires des chantiers	Hors cas très rares pour lesquels l'entreprise a été pénalisée, celle-ci a globalement respecté les créneaux horaires définis dans la charte et dans son marché.	4	
Objectif 4 Intégrer la dimension sociétale sur le chantier de réaménagement du quartier des Halles	4.1 Sensibiliser et former à la prévention des accidents sur le chantier	Des visites régulières du coordonnateur de sécurité ont donné lieu à des rapports, notifiés aux entreprises, afin d'assurer et d'améliorer en continu la sécurité des ouvriers. Aucun accident grave n'a frappé les ouvriers des entreprises.	5	4,0
	4.2 Favoriser la dimension sociale du chantier de rénovation au cœur de la capitale	Le contrôle des clauses d'insertion est assuré par le PLIE Nord-Est. Le nombre d'heures d'insertion réalisées dans le cadre du marché de la cité de chantier est d'environ 4 160 heures, dépassant de 10% l'engagement contractuel de l'entreprise, et ce avant même la fin du chantier.	5	
	4.3 Maintenir les activités en exploitation pendant toute la durée du chantier	L'entreprise a su adapter sa méthodologie en cours du chantier pour minimiser l'impact du bruit des travaux sur le forum. L'étanchéité parfois mal assurée pendant les travaux a occasionné des sinistres sur le Forum des Images (fermetures quelques jours en juin 2011) et la médiathèque. Des dégâts des eaux sont également à déplorer dans certains magasins sans toutefois occasionner de fermeture.	3	
Moyenne générale			4,3	

→ Restructuration et mise en conformité de la voirie souterraine

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation
Objectif 1 Optimiser la gestion de chantiers	1.1 Gérer une Cité de Chantier à haute exigence environnementale	Pour mémoire	
	1.2 Limiter les nuisances causées par l'acheminement et l'évacuation des équipements et matériaux	Les dispositions retenues en liaison avec la préfecture de police pour les itinéraires et horaires de circulation des camions ont permis d'éviter tout accident avec des piétons ou d'autres véhicules et toute formation de file d'attente de camions sur la voirie. Des bouchons se sont toutefois formés en sortie de voirie souterraine en septembre et octobre du fait de la saturation des carrefours à feux sur lesquels débouchent les sorties. Ces bouchons ont été résorbés grâce aux mesures mises en place depuis décembre (mise à 2 voies de la sortie Turbigou, réglage des feux plus favorable aux sorties de la voirie souterraine).	4
	1.3 Maîtriser la gestion des déchets et des effluents	L'entreprise a mis en place trois bennes destinées au tri des déchets, dont environ la moitié a été valorisée sur un volume encore très limité.	4
	1.4 Maîtriser les ressources en eaux et les consommations énergétiques	Les bungalows sont équipés de détecteurs de présence et de double vitrage afin de minimiser les consommations énergétiques.	4
	1.5 Prendre en compte la Charte dans le système de gestion de chantier	Les intervenants du projet de restructuration des voiries souterraines ont montré un engagement constant dans le respect des principes de la charte chantier.	4
Objectif 2 Utiliser des matériaux respectueux de l'environnement	2.1 Prendre en compte l'impact du choix des éco-matériaux sur la gestion de chantier	À ce jour, peu de masses de matériaux ont été employées permettant d'établir un diagnostic parlant. Cependant, les bétons sont fabriqués à proximité de la Seine et la livraison des agrégats au fabricant se fait par voie fluviale. Les usines de fabrication des bétons (quai d'Issy et quai de Bercy) sont au plus proche du chantier.	4,5

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation	
Objectif 3 Limiter les pollutions et les nuisances causées aux riverains, commerçants et usagers	3.1 Intégrer la réduction des nuisances dans la mise au point des procédés de construction	Un phasage très complexe des travaux a été retenu pour maintenir en permanence les accès automobiles aux parkings et aux aires d'approvisionnement. En 2011, la seule gêne consiste en une limitation à 2,3 m du gabarit pour l'accès à l'aire de livraison ouest. L'entreprise a prioritairement utilisé des méthodes douces de démolition du gros œuvre (pince à béton, scies) partout où cela était possible. Des horaires spécifiques ont été définis pour les travaux bruyants sur la zone du chantier proche de l'hôtel Novotel, de façon à limiter les nuisances pendant les périodes les plus sensibles (avant 10 heures et après 18 heures).	4	4,5
	3.2 Le bruit et les vibrations	Sur l'ensemble de l'année, les nuisances acoustiques et vibratoires ont été très limitées, même si elles ont eu lieu principalement sur la place Marguerite de Navarre, près de l'hôtel Novotel qui y est très sensible.	4	
	3.3 La qualité de l'air et les nuisances olfactives	Les travaux étant essentiellement réalisés en milieu confiné, des détecteurs de gaz toxiques sont mis en place pour prévenir leur inhalation par les ouvriers du chantier, et un renforcement de l'amenée d'air frais est réalisé pendant les travaux. Cependant, ce danger n'existe pas hors des zones de chantier, en extérieur.	5	
	3.4 Les nuisances visuelles	L'aspect général du chantier est de très grande qualité, grâce aux palissades très bien entretenues et à l'aménagement des portes du forum.	5	
	3.5 L'accessibilité et la lisibilité des accès et des circulations du site	Un important dispositif de signalétique (totems, adhésifs sur la palissade, etc.) a été mis en place préalablement à la pose des palissades, afin d'assurer une bonne orientation des usagers du site au fur et à mesure de l'évolution des emprises de chantier. Ce dispositif a été amélioré et mis à jour régulièrement en association avec le comité de suivi.	5	
	3.6 Les plages horaires des chantiers	Les plages horaires, en particulier celles correspondant aux travaux bruyants, ont généralement été respectées.	4	
Objectif 4 Intégrer la dimension sociale sur le chantier de réaménagement du quartier des Halles	4.1 Sensibiliser et former à la prévention des accidents sur le chantier	Des visites régulières du coordonnateur de sécurité ont donné lieu à des rapports, notifiés aux entreprises, afin d'assurer et d'améliorer en continu la sécurité des ouvriers. Aucun accident grave n'a frappé les ouvriers des entreprises.	5	4,7
	4.2 Favoriser la dimension sociale du chantier de rénovation au cœur de la capitale	Le contrôle des clauses d'insertion est assuré par le PLIE Nord-Est. Le nombre d'heures d'insertion réalisées à ce jour dans le cadre du marché des voiries souterraines est d'environ 200 heures, soit 1 % de l'engagement contractuel de l'entreprise sur la totalité du chantier, courant jusqu'en 2016.	5	
	4.3 Maintenir les activités en exploitation pendant toute la durée du chantier	Les mesures sont prises pour assurer la conservation des accès aux parkings et aux aires de livraison pendant tous les travaux.	4	
Moyenne générale			4,4	

→ Réalisation d'une aire de jeux pour enfants de 7 à 12 ans

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation
Objectif 1 Optimiser la gestion de chantiers	1.1 Gérer une Cité de Chantier à haute exigence environnementale	Pour mémoire	
	1.2 Limiter les nuisances causées par l'acheminement et l'évacuation des équipements et matériaux	Les dispositions retenues en liaison avec la préfecture de police pour les itinéraires et horaires de circulation des camions ont permis d'éviter tout accident avec des piétons ou d'autres véhicules et toute formation de file d'attente de camions sur la voirie. Les flux de camions, relativement limités par rapport au trafic, n'ont pas généré de congestion supplémentaire significative. Les voiries n'ont pas subies de salissure ou de dégradation significatives du fait de ces circulations de camions.	5
	1.3 Maîtriser la gestion des déchets et des effluents	Les travaux des aires de jeu ne produisent que très peu de déchets. La propreté du site est cependant assurée lorsque nécessaire.	5
	1.4 Maîtriser les ressources en eau et les consommations énergétiques	Les besoins en énergie sont globalement faibles (pas d'utilisation d'électricité notamment) et restent maîtrisés.	4
	1.5 Prendre en compte la Charte dans le système de gestion de chantier	La prise en compte des objectifs de la charte est globalement assurée par les intervenants du projet.	4
Objectif 2 Utiliser des matériaux respectueux de l'environnement	2.1 Prendre en compte l'impact du choix des éco-matériaux sur la gestion de chantier	Les travaux emploient massivement de l'Argex, matériau 100% naturel, inerte et imputrescible, composé de billes d'argiles constituant une couche isolante et drainante entre la dalle et le terrain. Ce produit est reconnu comme étant respectueux de l'environnement.	4,5

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation	
Objectif 3 Limiter les pollutions et les nuisances causées aux riverains, commerçants et usagers	3.1 Intégrer la réduction des nuisances dans la mise au point des procédés de construction	Les travaux de réalisation de l'aire de jeux ont été par nature peu bruyants et peu générateurs de vibrations, du fait notamment de l'absence de démolition de structures en béton.	5	4,7
	3.2 Le bruit et les vibrations		5	
	3.3 La qualité de l'air et les nuisances olfactives	Les travaux sont réalisés entièrement en extérieur et ne nécessitent pas de manipulation de produits dangereux. Les nuisances générées sur ce point sont donc inexistantes.	5	
	3.4 Les nuisances visuelles	L'aspect général du chantier est de très grande qualité, grâce aux palissades très bien entretenues, à l'esthétique soignée des bungalows et à l'aménagement des portes du forum.	5	
	3.5 L'accessibilité et la lisibilité des accès et des circulations du site	Un important dispositif de signalétique (totems, adhésifs sur la palissade, etc.) a été mis en place préalablement à la pose des palissades, afin d'assurer une bonne orientation des usagers du site au fur et à mesure de l'évolution des emprises de chantier. Ce dispositif a été amélioré et mis à jour régulièrement en association avec le comité de suivi. La traversée nord-sud du jardin n'a pu être assurée qu'à compter de septembre 2011 du fait du retard pris dans le chantier à cause de l'annulation du permis de démolir du jardin.	3	
	3.6 Les plages horaires des chantiers	L'entreprise a globalement respecté les créneaux horaires définis dans la charte et dans son marché.	5	
Objectif 4 Intégrer la dimension sociétale sur le chantier de réaménagement du quartier des Halles	4.1 Sensibiliser et former à la prévention des accidents sur le chantier	Des visites régulières du coordonnateur de sécurité donnent lieu à des rapports, notifiés aux entreprises, afin d'assurer et d'améliorer en continu la sécurité des ouvriers.	4	4,0
	4.2 Favoriser la dimension sociale du chantier de rénovation au cœur de la capitale	Ce 1er marché de travaux ne comportait pas de clause sociale.	pm	
	4.3 Maintenir les activités en exploitation pendant toute la durée du chantier	Le chantier n'a pas eu d'impact négatif sur le fonctionnement du forum.	4	
Moyenne générale			4,4	

→ Communication avec l'ensemble des parties prenantes

Objectif	Sous-objectif	Évaluation	Évaluation
<p>Objectif 5</p> <p>Communication avec l'ensemble des parties prenantes</p>	<p>5.1</p> <p>Echanger régulièrement avec les riverains, commerçants, usagers et associations sur le déroulement du chantier et mettre en place un Comité de suivi des travaux</p>	<p>Les échanges se sont structurés en 2011 autour</p> <ul style="list-style-type: none"> → du comité de suivi qui s'est réuni 9 fois en 2011 (25/01, 24/02, 31/03, 28/04, 25/05, 28/06, 06/09, 05/10, 08/11); → de 4 réunions publiques ayant réuni entre 100 et 150 personnes (18/01, 04/02, 14/06, 07/12); → de 2 réunions avec les commerçants (07/06 matin et après midi). <p>Les comptes-rendus et les diaporamas de ces réunions étant mis en ligne sur le site internet paris.leshalles.fr</p> <p>De nombreux mails ont été échangés entre la SemPariSeine et les membres du comité de suivi, permettant de signaler les difficultés apparues entre les réunions du comité et d'apporter des réponses à toutes les questions urgentes.</p> <p>L'information directe vers les riverains, commerçants et usagers s'est faite en 2011 à un rythme soutenu au travers des supports suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> → Site internet <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: mise à jour hebdomadaire; - Envoi d'émailing d'actualité «e-actuhalles» ponctuellement en fonction de l'actualité du projet et du chantier. → Flash Info Chantier <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: hebdomadaire / 48 numéros en 2011; - Diffusion: envoi par mail / site internet / imprimé et disponible au LIP. → Info chantier et Flash Info Spécial <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: ponctuel / 19 numéros en 2011; - Diffusion: envoi par mail / site internet / imprimé à 1 000 à 40 000 exemplaires / boîté dans le périmètre ad hoc et disponible au LIP. → Magazine Demain les Halles <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: tous les quatre mois / 3 numéros édités; - Diffusion: envoi mailing «e-actu» / site internet / imprimé en 40 000 exemplaires / boîté dans un périmètre de 300 m autour des Halles soit 26 500 exemplaires / restant (disponibles au LIP / mairies d'arrondissements / équipements publics / listing contacts / etc.) → Panneaux Info Travaux et signalétique associée <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: ponctuel / 28 opérations en 2011; - Mise en place: sur site autour des chantiers concernés. → Panneaux Info Projet <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: ponctuel / 2 à 3 mises à jour par an (fonction début des chantier et mise à jour des dates); - Mise en place: sur site autour des chantiers concernés. → Films de chantier «Coté Chantier» <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: ponctuel / 2 films en 2011 (en fonction des thématiques et des chantiers); - Diffusion: envoi mailing «e-actu» / site internet / diffusé au LIP / diffusé sur écran géant du Forum. → Plaquette et dépliants de présentation <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: ponctuel / 2 plaquettes sur le projet (général et jardin) et 3 dépliants (1 sur le projet en français et anglais et 2 sur des équipements); - Diffusion: envoi mailing «e-actu» / site internet / imprimé en 40 000 ex / boîté dans un périmètre de 300 m autour des Halles soit 26 500 exemplaires / le reste est disponible au LIP, en mairies d'arrondissements, dans les équipements publics, etc. → Espace Information du Public <ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation: 14 000 personnes mensuelles (chiffre de décembre 2011); - Expo photo / maquette du projet / borne internet parisleshalles.fr / borne interactive présentant le projet / diffusion des films du projet et du chantier / documentation sur le projet et le chantier / personnel d'accueil et de renseignement. → Campagne affichage <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence: ponctuelle / 3 campagnes en 2011; - Diffusion: Paris (496 panneaux DECAUX) et Île-de-France + quai du RER Châtelet les Halles. 	<p>5</p>

Synthèse

Malgré les impacts importants d'un tel chantier, les nuisances ont été limitées à un niveau acceptable par la mise en œuvre de mesures particulières préventives ou correctives : définition de plages horaires du chantier, plages horaires spécifiques pour les travaux les plus bruyants, obligation des entreprises d'utiliser un matériel générant un minimum de nuisances, adaptation si nécessaire de la méthodologie de travaux, etc.

Les quelques non-respects des mesures décidées et contractualisées dans les marchés de travaux ont donné lieu à une pénalisation des entreprises fautives, ce qui a permis d'éviter le renouvellement de ces non-respects.

Les principales difficultés constatées ont porté sur le bruit et les vibrations générées par les travaux de démolition, ainsi que sur les défauts d'étanchéité de la dalle du Forum ayant occasionné plusieurs fuites dans des équipements publics et des magasins.

Le comité de suivi du chantier a permis de communiquer rapidement sur les difficultés rencontrées tout au long du chantier et de prendre les mesures correctives nécessaires au plus vite.

LA SEMPARISEINE ET LA VILLE DE PARIS METTENT TOUT EN ŒUVRE POUR LIMITER LES NUISANCES LIÉES AUX TRAVAUX

MAIRIE DE PARIS 

—SemPari Seine—

pariseshalles.fr ⓘ 01 42 33 09 88